



Association Ecole de Musique de BASSENS

Année 2021/2022

Téléphone : 05 57 80 81 65 (répondeur)

Mail : ecolemusiquebassens@gmail.com Directeur : Jean-Philippe DUMOULIN

Les **adhésions et inscriptions** auront lieu du 13 au 17 septembre à l'école de musique (bureau du directeur) pour un début des cours le 04/10. Comme à l'accoutumée, l'accueil sera assuré par le responsable et des membres du Conseil d'administration.

ATTENTION : date limite pour s'inscrire : Le vendredi 24 SEPTEMBRE 2021

POUR LES ANCIENS ÉLÈVES

Le lundi 13 septembre entre 15h et 18h 30

Le mardi 14 septembre entre 15h et 18h 30

POUR LES NOUVEAUX BASSENAIS

Le mercredi 15 septembre entre 15h et 18h 30

Le jeudi 16 septembre entre 15h et 18h 30

POUR LES « HORS COMMUNE », en fonction des places disponibles

Le vendredi 17 septembre entre 15h et 18h 30

Il faudra être muni :

- De la carte 2020/21 (pour les anciens élèves)
- * D'un moyen de paiement pour l'adhésion (pas de carte bancaire)
- * D'un RIB si vous choisissez le paiement par prélèvements
- * D'une attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident)
- D'une photo pour les nouveaux inscrits
- ** D'un justificatif de domicile pour les Bassenais

L'inscription sera effective lorsque l'ensemble des documents* aura été fourni. Pour bénéficier du tarif « commune » il faut obligatoirement produire un justificatif de domicile au moment de l'inscription.

Modalités de paiement : opter pour paiement de la globalité (paiement annuel) ou prélèvements - trimestriels ou mensuels. Nous ne prenons pas les chèques vacances.

Les tarifs figurent au verso.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute année commencée est due.

ADHÉSION ANNUELLE à l'ordre de « École de Musique de Bassens » :

26 € pour un adulte et pour un premier enfant d'une famille)

18 € (pour le deuxième ENFANT et les autres ENFANTS...)

NB : en fonction de la conjoncture sanitaire en septembre, les modalités d'inscription peuvent être amenées à évoluer.

Tournez SVP >